

Grandazzi G., « From making the catastrophe banal to the management of the tragedy », in : *Health and information. From uncertainties to interventions in the Chernobyl contaminated regions*, 2nd international scientific conference on consequences of chernobyl catastrophe, Centre Universitaire d'Écologie Humaine et des Sciences de l'Environnement, Cahiers n°2, Genève, Suisse, 1999, p. 79-86.

De la banalisation de la catastrophe à la gestion de la tragédie.

Guillaume GRANDAZZI

*Laboratoire d'Analyse Sociologique et Anthropologique du Risque
Département de sociologie de l'Université de Caen*

« À la lumière du discours scientifique, qu'il émane des sciences exactes ou des sciences humaines, on comprend que l'homme de demain soit voué à une mort anticipée, sinon par la destruction brutale d'une partie de l'humanité, du moins par l'aliénation totale dans une société programmée. »

L.-V. Thomas, *Anthropologie des obsessions*, 1988.

Depuis onze ans, des chercheurs originaires de la plupart des pays industrialisés - sinon nucléarisés - et issus de disciplines très diverses tentent, dans leurs champs respectifs, d'appréhender, d'évaluer les conséquences de l'explosion du réacteur ukrainien. Cet événement, qualifié d'accident, plus localement d'« avarie », a eu des répercussions d'une ampleur et d'une diversité telles que désastre ou catastrophe sont les termes généralement employés pour l'évoquer. Indépendamment de la question du « comportement » et du devenir du sarcophage, les multiples recherches effectuées s'articulent principalement autour de trois grands axes : sanitaire, environnemental et psychosociologique. Si les causes ayant conduit à l'explosion ont été rapidement analysées par les experts, puis intégrées à des modèles visant une meilleure prévention des accidents susceptibles de survenir dans les centrales nucléaires, appliquant en cela le principe du « retour d'expérience » systématisé suite à l'accident de Three Mile Island en 1979, les études qui s'attachent à déterminer les dommages sanitaires et environnementaux ainsi que les problèmes psychologiques et sociaux qui affectent les populations depuis la catastrophe, participent elles aussi de ce processus réflexif que d'aucuns estiment consubstantiel à la modernité. En effet, bien qu'il s'agisse assurément de mieux saisir, de mieux comprendre, la réalité post-catastrophique dans ses multiples dimensions, ce afin d'élaborer des stratégies d'intervention adaptées aux situations et difficultés spécifiques aux populations de chacune des trois républiques contaminées, il convient en outre de tirer le meilleur parti, ou tout au moins les leçons, de ce funeste accident pour que les États soient à l'avenir mieux préparés à la gestion des suites d'une explosion nucléaire, possible bien qu'improbable.

Modernité réflexive et éthique cindynique

Cette notion de « retour d'expérience », chère aux spécialistes en sûreté nucléaire et désormais mise en pratique dans les autres secteurs industriels à risques, a un double intérêt : elle permet, d'une part, de pallier à l'impossibilité de mettre en œuvre, dans le domaine nucléaire, la démarche scientifique usuelle qui procède par essai-erreur ; elle présente, d'autre part, l'incontestable avantage d'opérer un renversement axiologique, lequel génère l'ambivalence de la catastrophe technologique majeure. De fait, celle-ci n'apparaît plus uniquement comme 'ce qui n'aurait jamais dû advenir', démonstration terrifiante et inopinée¹ de la malignité du projet prométhéen - d'autant plus qu'on se rend compte *après coup* qu'elle aurait pu être évitée -, mais acquiert de la sorte une vertu d'ordre pédagogique puisqu'elle devient, au travers de son incarnation sociale et territoriale douloureuse, une source de connaissances et d'apprentissages - forcément inédits - pendant une durée indéterminée. Des premières contre-mesures décidées par les autorités nationales dans l'urgence de la phase accidentelle, aux conséquences sanitaires, sociales, économiques... à long terme de l'accident, les dimensions plurielles de cette réalité singulière font l'objet de multiples investigations afin que soient tirés les enseignements du désastre accompli, qu'il ne suffit pas simplement de déplorer. De cette façon, l'expérience tragique, due à un défaut de maîtrise de la technologie par les hommes qui l'ont mise en œuvre, se transforme en expérimentation collective et leur donne paradoxalement en retour l'occasion de montrer leur capacité à relever le défi d'une gestion toujours plus rationnelle des risques et des activités qui les produisent, à se ressaisir de ce qui leur a, un instant, échappé. D'un événement qui, procédant de l'absurdité et du hasard, marque l'échec de la rationalité, les hommes parviennent pourtant à tirer la légitimité de leur prétention et leur détermination à envisager et construire rationnellement leur devenir. Se trouve ainsi reformulé, d'une manière savante et euphémisée, le proverbe « À quelque chose malheur est bon », sauf que la pédagogie du malheur inscrite dans le bon sens populaire se présente dorénavant sous la forme d'une obligation, obligation d'agir pour conjurer les menaces. L'ampleur des catastrophes contemporaines a en effet contraint les sociétés modernes à engager une action, qui découle de cette proposition devenue postulat : l'humanité n'a pas droit au suicide. Alors, la catastrophe au ralenti, en devenir², que constitue Tchernobyl doit permettre aux sociétés de mieux se prémunir contre les catastrophes à venir.

On pourrait donc dire que loin de remettre en cause le processus gestionnaire en montrant les limites de la volonté de prévention et de maîtrise des risques, l'irruption de la catastrophe dans le réel contribue au contraire à asseoir sa légitimité, à imposer sa nécessité, d'autant plus lorsqu'elle est d'origine technologique et que la question de la responsabilité humaine - indépendamment des notions de faute ou d'erreur humaine - n'est pas soumise à discussion³. Se reconnaissant responsable de certains dangers, risques et phénomènes

¹ Dans le double sens que révèle l'étymologie du terme venant du latin *inopinatus* qui signifie à la fois ce qui n'a pas été prévu et ce qui n'a pas été pensé.

² Le sociologue allemand U. Beck préfère au terme d'accident celui d'incident, celui-ci exprimant mieux, selon lui, l'absence de limites spatiales, mais surtout temporelles, aux effets engendrés par les catastrophes technologiques contemporaines. Cf. U. Beck, "De la société industrielle à la société à risques. Problématique de la survie, structures sociales et éveil d'une conscience écologique", *Revue suisse de sociologie*, vol. 19, n°2, 1993. Une expression, plus imagée et tout aussi explicite, est souvent utilisée par les populations locales qui parlent de la catastrophe comme d'« un arbre qui pousse ».

³ On peut en effet considérer que cette question a été « réglée » suite au tremblement de terre de Lisbonne de 1755 qui a suscité un débat philosophique et une polémique véhémente entre Voltaire et Rousseau quant aux places respectives de l'homme et de la nature. Dès lors qu'il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle mais technologique, le débat ne porte plus sur la reconnaissance de la responsabilité de l'homme, avérée, mais sur les implications de ce constat sur la conduite des affaires humaines.

catastrophiques, l'homme n'aurait plus d'autre choix que d'essayer de les maîtriser, ce nouvel impératif s'imposant comme la figure essentielle de ce qui se donne à voir comme une éthique conforme aux exigences des sociétés techno-scientifiques. Il n'est pourtant pas question là, comme l'expression pourrait le laisser supposer, de l'éthique de la responsabilité telle qu'elle a été explicitée par le philosophe H. Jonas⁴, mais bien plutôt d'une éthique qu'on pourrait qualifier de cindynique, en référence à ces nouvelles « sciences du danger »⁵ apparues peu après l'accident de Tchernobyl.

Ainsi, toutes les recherches menées depuis 1986 en Ukraine, Russie et Biélorussie, dans la mesure où elles visent à améliorer les dispositifs destinés à prévenir et gérer les risques et s'inscrivent dans le projet d'une construction de l'avenir sur la base d'une expérience partagée, sont éthiquement irréprochables. La conjuration des menaces qui mettent en péril la survie de l'humanité et la conservation des sociétés impose effectivement que tous les moyens soient mis en œuvre pour tirer tous les enseignements possibles des catastrophes survenues. « Qui pourrait contester la nécessité de développer la connaissance et les moyens d'éviter ou de limiter un accident ou un désastre ? » Cette question, posée par le sociologue H.-P. Jeudy⁶, n'en est d'ailleurs pas vraiment une, ou du moins contient-elle déjà sa réponse ; mais cette formulation lui permet de relever une des caractéristiques essentielles de l'époque contemporaine, dont la « monstruosité » ne résiderait pas tant, selon lui, dans la catastrophe elle-même que dans le rapport au monde qu'elle institue et pérennise. Devenue le paradigme central de la modernité, bouc émissaire aussi bien des écologistes que des gestionnaires du risque, elle accule les uns et les autres à s'accorder quant à l'impérieuse nécessité de promouvoir un apprentissage par les catastrophes et une appréhension rationnelle des rapports entre les hommes et leur environnement, dans l'optique d'une optimisation et d'une universalisation de la gestion des risques.

Face à la multiplication, à la prolifération des menaces et des dangers qui amènent beaucoup d'auteurs à penser l'époque, à la suite d'E. Morin, en terme d'ère damocléenne, la clef de la sauvegarde de l'humanité résiderait donc dans sa capacité à intégrer la catastrophe dans l'histoire et à préparer, à construire l'avenir sur les bases des leçons tirées du passé. Ainsi, le tour de force des sociétés techno-scientifiques consisterait à faire de chaque nouvelle manifestation délétère des développements technologiques une aubaine permettant d'améliorer les dispositifs sécuritaires. Chaque nouveau désastre, nucléaire ou autre, loin de mettre en péril les fondements de la légitimité des sociétés modernes, contribuerait au contraire à renforcer le processus de sécurisation et de prémunition collectives en montrant l'aptitude des hommes à maîtriser toujours davantage les risques générés par la technologie. Pour prendre l'exemple du droit, quelques chercheurs se sont attachés à montrer quelles formes prennent les retours d'expérience sur le plan juridique, certains évoquant l'« affolement », en droit nucléaire, qui a suivi Tchernobyl⁷, d'autres mettant l'accent sur la nouvelle logique juridique de gestion de l'incertitude qu'initie la jurisprudence suite à certaines affaires récentes (sang contaminé, amiante, vache folle)⁸. Si l'ampleur des conséquences de Tchernobyl a exigé un véritable bouleversement et justifie que les juristes se soient affolés, l'élaboration d'une jurisprudence de l'incertitude adaptée à la diversité et à la complexité des phénomènes contemporains, dont on peut dire avec I. Rieusset-Lemarié qu'ils

⁴ Cf. H. Jonas, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1990.

⁵ À propos des cindyniques, cf. G.-Y. Kervern et P. Rubise, *L'archipel du danger. Introduction aux cindyniques*, Paris, Economica, 1991, et G.-Y. Kervern, *Éléments fondamentaux des cindyniques*, Paris, Economica, 1995.

⁶ H.-P. Jeudy, *Le désir de catastrophe*, Paris, Aubier, 1990, p.13.

⁷ Cf. J.-M. Rainaud, *Le droit nucléaire*, Paris, PUF, 1994.

⁸ Cf. "Le rôle du droit dans les phénomènes de crise. L'exemple de la transfusion sanguine. Point de vue de Marie-Angèle Hermitte", Actes du *Séminaire du Programme Risques Collectifs et Situations de Crise du CNRS*, Grenoble, CNRS, septembre 1996.

sont pour la plupart caractérisés par la logique épidémique de leur propagation⁹, prendra vraisemblablement plusieurs dizaines d'années qui verront sans doute quelques-uns de ces phénomènes épidémiques contribuer peu ou prou à l'édification de ce droit du futur. Toutefois, la limite à la cumulativité des enseignements issus des accidents, catastrophes et autres crises ne saurait être ignorée, en premier lieu dans le domaine nucléaire à propos duquel les experts s'accordent à reconnaître que le seul fait qui soit l'objet de certitudes, c'est que la prochaine catastrophe - les experts parlent plus volontiers d'accident - sera différente, l'accident de Tchernobyl ne devant pas être considéré à leurs yeux comme l'accident de référence. Mais les territoires contaminés des trois républiques ont quand même permis à la fois d'expérimenter l'exercice de la solidarité internationale et, en ce qu'ils portent les stigmates de la catastrophe, de justifier toutes les démarches qui participent à faire de ces lieux témoins des lieux de mémoire, afin que ce qui s'est produit là ne se reproduise pas. Et si toutefois l'improbable venait à se réaliser, les terrains d'expérimentation collective que sont devenus ces territoires auront permis sinon l'élaboration, du moins la recherche d'un nouveau modèle de survie de l'humanité. Néanmoins, la confrontation pratique, quotidienne et sans relâche au risque de contamination que vivent les habitants des zones contaminées trouve aussi son expression dans le registre du symbolique puisqu'ils doivent dans le même temps vivre, ou survivre, en tentant de résoudre l'équation insoluble, formulée par H.-P. Jeudy sous la forme d'une autre question : « comment exister avec la rationalité la plus absolue d'une gestion des risques ? » Bien qu'il s'agisse d'une interrogation aussi universelle que prétend l'être cette gestion, elle se pose avec une intensité et une pertinence particulièrement redoutables pour ces personnes-là.

L'information, une réelle préoccupation ?

S'il n'est personne pour contester la nécessité de tirer les leçons du passé, l'appréciation des vertus pédagogiques d'un événement est bien évidemment en relation directe avec celle de l'événement lui-même et de ses conséquences, et l'accord sur le principe n'implique nullement l'entente sur les contenus. Même lorsque les oppositions idéologiques entre chercheurs ne sont pas déterminantes sur les résultats des évaluations effectuées, l'incertitude majeure qui caractérise la plupart des études réalisées et qui tient aussi bien aux données elles-mêmes, qu'à la nature des disciplines sollicitées (épidémiologie, sciences humaines...), rend particulièrement délicat, problématique et conflictuel l'exercice de cette obligation qui résulte autant de préoccupations éthiques que de l'intérêt bien compris des pays nucléarisés, à l'Est comme à l'Ouest. En outre, les enjeux cristallisés par la catastrophe de Tchernobyl concourent à rendre plus difficile encore la pratique effective du partage rationnel de l'expérience qu'exige pourtant la situation. De la banalisation de la catastrophe, ramenée aux dimensions d'un accident industriel « ordinaire »¹⁰, à l'évocation d'une tragédie sans fin aux victimes innombrables, les interprétations se concurrencent - les moins officielles étant aussi souvent les moins lénifiantes - de même que les apprentissages qui en découlent, bien que la communauté internationale ait témoigné, semble-t-il, « d'une aptitude remarquable à appréhender et apprécier à leur juste valeur les enseignements à tirer de cet événement »¹¹.

⁹ Cf. I. Rieusset-Lemarié, *Une fin de siècle épidémique*, Paris, Actes Sud, 1992.

¹⁰ Sur cette question, cf. Y. Lenoir, "Tchernobyl, l'optimisation d'une tragédie", *Écologie et Politique*, n°18/19, hiver 1996.

¹¹ Agence pour l'Énergie Nucléaire de l'OCDE, *Tchernobyl. Dix ans déjà. Impact radiologique et sanitaire*, Paris, 1996, p.18.

Quelques mois après l'explosion du réacteur ukrainien, les premiers apprentissages de l'accident ont été mentionnés par R.H. Clarke, expert international en radioprotection¹², et appellent quelques commentaires. Bien que ses remarques concernent essentiellement l'Europe occidentale, elles sont aisément transposables, les questions qu'elles soulèvent se posant avec acuité dans les régions d'Europe orientale toujours contaminées onze ans plus tard. Trois observations principales étaient faites à l'époque. La première s'étonnait de la demande stupéfiante de contrôles de la radioactivité exprimée par les populations. La deuxième, ensuite, notait les lacunes de la communication avec le public : « il convient de mieux expliquer aux gens pourquoi on attend d'eux qu'ils continuent à vivre en présence d'une radioactivité accrue (...) l'acceptabilité d'un risque présumé doit être soigneusement argumentée ». La troisième, enfin, pointait l'obstacle lié à la complexité des concepts utilisés en radioprotection, complexité qui ouvrait la voie à l'alternative ainsi énoncée : « soit nous décidons de n'épargner aucun effort pour faire saisir par la population les fondements de notre discipline, soit nous convenons qu'il est politiquement plus opportun, quoique plus coûteux, de fixer des limites numériques simples, faciles à communiquer »¹³. Force est de constater qu'aujourd'hui, les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les différents intervenants (notamment les psychologues, sociologues, travailleurs sociaux, médecins, ONG, etc.) dans la gestion sociale de la catastrophe et dans l'élaboration de stratégies de réhabilitation des territoires contaminés, sont en grande partie dues au fait que ces enseignements d'ordre théorique n'ont pas donné lieu à la mise en place de programmes d'actions pouvant permettre de considérer comme résolus les problèmes apparus suite à l'accident et mentionnés ci-dessus. Véritables pierres d'achoppement pour la gestion des risques radiologiques, il semblerait que toute tentative d'amélioration des dispositifs d'information et de gestion du risque ne puisse faire l'économie d'accorder une attention toute particulière à ces questions, sous peine de s'avérer vaine et illusoire, voire préjudiciable aux populations. Quelle peut être la valeur heuristique de la transposition de ces leçons européennes ? En quoi peuvent-elles être utiles et salutaires, actuellement, pour la gestion du risque résiduel en Biélorussie, Ukraine et Russie ?

On pourrait avancer une justification commode qui, prenant appui sur le principe précédemment évoqué de l'universalisation nécessaire de la gestion et de la pédagogie des risques, consisterait à dire que ce qui vaut pour les habitants d'Europe de l'ouest n'en est pas moins valable pour ceux des trois républiques les plus touchées par les retombées radioactives. Plus sérieusement, on peut reprendre chacun des éléments présentés ci-dessus et montrer en quoi leur prise en considération, si tant est qu'elle s'accompagne d'une réflexion critique, constitue un préalable indispensable à l'élaboration de dispositifs et de stratégies de « régénération » destinés à être mis en œuvre dans les territoires contaminés. En ce qui concerne la demande de contrôles de la radioactivité par le public, les enquêtes réalisées par P. Girard et G. Hériard Dubreuil¹⁴, de même que les actions menées au sein des Centres communautaires de réhabilitation psychologique de l'UNESCO¹⁵ ou par la Croix-Rouge,

¹² Cf. R.H. Clarke, "Conséquences radiologiques de l'accident de Tchernobyl en Europe occidentale", *Bulletin de l'AEN*, Paris, OCDE, automne 1986. L'auteur était à l'époque secrétaire du Conseil national de la protection radiologique du Royaume-Uni et vice-président du Comité de protection radiologique et de santé publique de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE.

¹³ *Ibid.*, p.13.

¹⁴ Cf. P. Girard et G. Hériard-Dubreuil, *Conséquences sociales et psychiques de l'accident de Tchernobyl. La situation en Ukraine, sept ans après l'accident, et Conditions de vie dans les territoires contaminés huit ans après l'accident de Tchernobyl. Gestion du risque radiologique en Biélorussie : évaluation de la situation dans le district de Tchettersk*, Rapports pour la Commission des Communautés Européennes (JSP2), Mutadis Consultants, juillet 1994 et juin 1995.

¹⁵ Cf. M.-T. Neuilly (dir.), "Tchernobyl 10 ans après", *Cahiers de l'IPSA*, numéro spécial UNESCO-UCO, Angers, Université Catholique de l'Ouest, avril 1996.

montrent bien qu'il s'agit là d'un problème central et récurrent. En effet, les populations concernées des différentes zones administratives se plaignent, d'une part, d'un manque d'informations (sur la contamination de l'environnement, les examens médicaux, les conséquences de l'accident, etc.), et font état, d'autre part, de leur défiance à l'égard des autorités nationales - administratives et médicales - leur confiance étant plus généralement accordée aux organisations non gouvernementales ou aux institutions cautionnées et soutenues par des organismes internationaux. Dès lors, il n'apparaît pas simplement nécessaire d'augmenter la quantité des informations disponibles mais peut-être aussi, et surtout, de diversifier et décentraliser la production de ces informations dans la mesure où certaines sources sont systématiquement tenues en suspicion. Assurer et promouvoir la pluralité des activités de contrôle et d'expertise se révèle alors vraisemblablement comme le meilleur moyen pour les autorités de retrouver la confiance des populations - problème qui n'est pas, loin s'en faut, spécifique aux pays de l'ex-URSS - et semble en tout cas, au vu des résultats de certaines recherches qu'il conviendra de réinterroger, une condition essentielle à une gestion du risque radiologique qui prétende avoir quelque impact et influence sur les comportements et les pratiques. Toutefois, la notion de confiance déborde nettement le cadre des rapports entre individus et autorités. Le sociologue britannique A. Giddens a montré dans un ouvrage récemment traduit¹⁶ que les mécanismes de dé-localisation des systèmes sociaux, tel l'établissement de systèmes experts, qui caractérisent et dynamisent la modernité, reposent essentiellement sur la confiance, définie comme « un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné »¹⁷. Or les accidents technologiques, en ce qu'ils signifient l'échec de la rationalité des savoirs mobilisés par les systèmes experts, ne sont pas sans incidence en retour sur les procédures qui visent à édifier et entretenir cette confiance. Celle-ci, rappelle Giddens, n'est pas assimilable à la foi en la fiabilité des systèmes mais en émane, et ce qu'il nomme les « points d'accès » qui participent à sa consolidation, sont aussi des lieux de vulnérabilité des systèmes abstraits, et par suite des sociétés modernes. Mais avant de développer cet aspect, la deuxième réflexion du spécialiste en radioprotection cité appelle d'autres remarques sur cette question de l'information qui s'avère bien être le point focal de ses trois observations.

Ainsi, il semble que les arguments destinés à faire comprendre aux habitants les raisons pour lesquelles ils devaient, et doivent, continuer à vivre en présence d'une radioactivité accrue ne les aient pas convaincus. Le stress psychologique, l'angoisse et l'inquiétude massivement éprouvés dans les régions durablement affectées par la catastrophe, à tel point qu'il s'agit pour certains spécialistes d'une des conséquences de l'accident les plus importantes à long terme, laisseraient plutôt entrevoir les limites et le paradoxe inhérents à ce type d'argumentation¹⁸. Les habitants du Nord-Cotentin, en France, ne paraissent pas s'accommoder très facilement eux non plus de l'augmentation, pourtant nettement moindre, de la radioactivité dans leur environnement provoquée par les rejets de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague. On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence et la légitimité de ce genre de raisonnement dès lors que certaines études tendent à montrer - au minimum à questionner - l'existence d'un risque sanitaire lié à cet accroissement de radionucléides « libérés » par l'industrie nucléaire. Il peut même parfois s'avérer fallacieux, à partir du moment où se trouve explicitement suggérée l'idée d'une irrationalité pathologique

¹⁶ Cf. A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

¹⁷ Ibid., p.41.

¹⁸ Paradoxe relevé par M.-T. Neuilly à propos des Centres communautaires de réhabilitation psychologique qui ont pour vocation de faire rester dans les territoires contaminés des populations qui n'ont que trop de raisons de quitter ces lieux. « La philosophie affichée de faire que chacun prenne en main son destin n'est-elle pas un leurre sur cette terre qu'il vaudrait peut-être mieux quitter pour survivre ? Si la santé des enfants inspire de tels soucis, comment continuer là, ou pourquoi ? », in *Cahiers de l'IPSA*, op. cit., p.26.

des peurs et des préoccupations exprimées par des individus que l'on considère comme malades, et qu'il convient donc de soumettre à la thérapie des experts, idée que sous-tendait dans une large mesure la notion, aujourd'hui abandonnée, de « radiophobie ». Plus proche d'une « police socio-culturelle »¹⁹ que d'une véritable information et éducation du public, de telles démarches reposent en outre sur une conception de la science et de l'objectivité scientifique dont on peut dire qu'elle est depuis quelques années largement remise en question, sinon complètement discréditée.

De la crise de la science à la gestion de la tragédie

S'il est aujourd'hui admis que cette approche thérapeutique des réactions et des angoisses - jugées irrationnelles - de la population « était non seulement incorrecte, mais aussi de nature à s'aliéner encore davantage le public »²⁰, un certain nombre des démarches entreprises pour améliorer l'information des habitants donnent à entendre que les craintes de ces derniers ne sont pas fondées, donc irrationnelles. Ainsi en est-il par exemple d'une brochure diffusée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les régions contaminées dont l'objectif était, précisément, de dissiper les inquiétudes quant aux effets des radiations sur la santé. On peut légitimement se demander s'il s'agit là réellement d'information ou si ces pratiques ne constituent pas autant de tentatives pour faire advenir la « nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude » que cette organisation internationale appelait de ses vœux dès 1958²¹. En tout état de cause, ce type d'actions résulte de la mise en œuvre d'une certaine conception de l'information, laquelle postule que le public est, sinon irrationnel, doté d'une rationalité limitée (par son ignorance) ou altérée (par son affectivité), et qu'il est donc nécessaire d'éclairer son appréciation de la situation par un jugement avisé d'expert.

Néanmoins, procéder de la sorte revient à considérer qu'il est politiquement plus opportun, pour reprendre les termes de l'alternative formulée par R.H. Clarke, d'adresser des messages clairs, simples et faciles à communiquer, que de faire des efforts pour que les destinataires de ces messages saisissent les « fondements » des disciplines qui produisent les connaissances à partir desquelles ils sont élaborés. Or, le problème soulevé par cet expert, dans un contexte certes particulier, nous apparaît comme une des questions essentielles qui se posent à l'heure actuelle au sein des sociétés techno-scientifiques, aussi bien dans la situation post-catastrophique que connaissent l'Ukraine, la Russie et la Biélorussie, que dans la situation pré-catastrophique et l'état d'alerte permanent qui caractérisent tous les pays industrialisés²². Et ce qui se joue là est loin de concerner uniquement le monde de la radioprotection mais affecte l'ensemble des disciplines scientifiques puisqu'il ne s'agit rien de moins que de ce qui se manifeste aujourd'hui comme une crise de la science, ou plus précisément une crise d'une certaine conception de la science qui a prévalu pendant près de deux siècles. On ne fera ici que quelques remarques - cette question débordant bien évidemment largement le cadre de cette intervention - qui permettront peut-être d'entrevoir les implications de ce bouleversement sur les tentatives d'appréhension scientifique des

¹⁹ L'expression est empruntée à J.-J. Salomon. Cf. *Le destin technologique*, Paris, Balland, 1992, p.244.

²⁰ *Tchernobyl. Dix ans déjà. Impact radiologique et sanitaire*, op. cit., p.41.

²¹ Cf. « Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques », Organisation mondiale de la santé, *Rapport technique n°151*, 1958. Voir aussi Y. Lenoir, op. cit.

²² Susan Sontag a exprimé cette situation de catastrophe imminente et multiforme spécifique à l'époque contemporaine : « Scénario moderne permanent : l'apocalypse nous guette, mais elle ne se produit pas. Et pourtant elle nous guette... L'apocalypse est désormais une série à multiples épisodes. Ce n'est pas 'Apocalypse now' (l'apocalypse maintenant), mais 'Apocalypse from now on' (à partir de maintenant). », in *Le SIDA et ses métaphores*, Paris, Christian Bourgois, 1989.

conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, et plus généralement sur la gestion des risques technologiques.

Bien que les raisons pour lesquelles on estime ici primordial le fait que les profanes saisissent les principes qui sont à la base de la production des connaissances scientifiques - ou plutôt s'en saisissent -, soient peut-être différentes de celles de l'auteur de cette proposition, l'enjeu n'en est pas moindre. Il semble en effet vraisemblable que si l'effort dont il est question, qui n'est rien d'autre qu'un effort de vulgarisation, avait été véritablement entrepris - sans condescendance - par les experts et les chercheurs, il aurait été beaucoup plus problématique de fixer des limites numériques simples, et à plus forte raison de les imposer et de les faire accepter par les populations. Car un scientifique qui se livre honnêtement à cet exercice ne peut, la plupart du temps, que faire état de l'incertitude majeure et de la vulnérabilité de son savoir, en bref de son ignorance et de son incapacité à répondre « en toute objectivité » aux questions qui lui sont posées. Mais, si très peu de ces détenteurs du savoir savant s'engagent dans cette entreprise de vulgarisation qui, loin d'être une « attitude vulgaire », est bien au contraire l'« une des tâches les plus nobles d'un chercheur »²³, c'est parce qu'elle nécessite qu'ils fassent le deuil de la vision positiviste de la science et surtout de la position confortable qu'elle leur a procurée. Malgré qu'ils pensent perdre leur aura et le respect que leur témoignent les profanes en s'aventurant dans cette voie, c'est bien au contraire en refusant de le faire et en se fourvoyant dans une obstination scientifique qu'ils risquent de se déconsidérer totalement et d'accroître leur vulnérabilité. Les événements catastrophiques dus à la technologie concourent pour une part à cette prise de conscience, et J. Testart estime formidable que certains physiciens, « grâce » à Tchernobyl, soient devenus philosophes, ce qui l'amène presque à souhaiter une catastrophe - pas trop grave et pas irréversible - dans le domaine de la biologie. Mais si l'interrogation surgit parfois du cœur des laboratoires de physique nucléaire, de biologie ou de toute autre science dite exacte, force est de constater que les sciences humaines, ou tout au moins certains de leurs représentants, sont pour beaucoup dans la mise en lumière et la dénonciation de l'imposture scientifique. Retenons par exemple les travaux réalisés en sociologie des sciences par B. Latour²⁴ ou la réflexion menée par la philosophe I. Stengers²⁵, ou encore les recherches effectuées par P. Roqueplo²⁶, plus axées sur la question de l'expertise. D'autres auteurs s'attachent plus particulièrement à analyser les conséquences de cette incertitude immanente à la science et aux phénomènes contemporains sur l'élaboration des politiques publiques, notamment en matière d'environnement²⁷. Les solutions généralement préconisées pour faire face à cette incertitude irréductible consistent le plus souvent, à quelques variantes près, à mettre en évidence, à rendre visible l'incertitude scientifique, afin d'expérimenter et de construire de nouveaux modes de gouvernement et de légitimité politique qui ne reposent plus, comme la conception antérieure l'a trop longtemps laissé croire, sur des connaissances scientifiques indiscutables. Les États des démocraties occidentales, ayant pris acte de la perplexité et de l'embarras de leurs chercheurs face aux problèmes inédits qui se présentent, tentent alors de mettre en place des procédures nouvelles d'élaboration des connaissances susceptibles d'orienter et d'asseoir le bien-fondé des décisions à prendre. On peut citer, à titre d'exemples, le dispositif mis en place en France par la loi de 1991 concernant la gestion des déchets radioactifs à vie longue, ou encore la pratique des conférences de consensus qui se généralise en Europe depuis

²³ Idée que nous partageons avec J. Testart qui n'a pas manqué de le faire, en plus de le penser. Cf. J. Testart, J. Reich, *Pour une éthique planétaire*, Éditions Mille et une nuits / ARTE Éditions, 1997, p.40.

²⁴ Outre ses livres sur la question, un article récent : « Suivi d'expérimentation collective : prise en compte et définition », *Annales des Mines, Responsabilité et Environnement*, n°7, juillet 1997, p.47-52.

²⁵ Voir entre autres son dernier ouvrage : *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, 1997.

²⁶ Par exemple : *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA Éditions, 1997.

²⁷ Cf. P. Lascoumes, *L'Éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.

quelques années. Toutes ces expériences tirent leur légitimité de la volonté affichée de faire participer le public au processus de décision, même si cette volonté se résume parfois simplement à une mise en public de ce processus.

Néanmoins, tous les chercheurs qui s'intéressent à ces sujets ne portent pas le même diagnostic quant aux raisons qui amènent les pouvoirs à reconnaître la réalité de certains risques et aux méthodes adoptées pour les gérer. Bien que leurs analyses mériteraient d'être exposées plus en détail, on peut schématiquement distinguer deux approches : l'une, qui considère que la reconnaissance de ces risques et la mise en œuvre de nouvelles procédures témoignent de la rationalité du pouvoir - qui lui serait consubstantielle - et de sa volonté d'optimiser les relations entre les hommes et leur environnement ; l'autre qui insiste sur le rôle que jouent les contre-pouvoirs dans la prise en compte par les autorités de menaces qui seraient, sans leur existence, négligées. En fait, ces deux analyses sont radicalement opposées puisque la première, postulant une rationalité intrinsèque au pouvoir, omet de prendre en compte les conflits et les luttes ayant conduit à la situation que ce dernier doit gérer, pour ne se préoccuper que des procédures elles-mêmes, alors que la seconde accorde une attention toute particulière à ces contre-pouvoirs en ce qu'ils constituent des conditions indispensables à l'avènement d'une rationalité et d'une démocratie effectives. D'un côté, il s'agit de créer du consensus en agrégeant des acteurs disparates à un dispositif « communicationnel » leur donnant surtout l'illusion, plus qu'une réelle possibilité, de se saisir et d'avoir prise sur la science et les décisions ; de l'autre, l'accent est mis sur la nécessité de prendre en considération les intérêts et les revendications de citoyens qui s'interrogent non pas sur la « science faite », mais sur la science « telle qu'elle se fait ». Ce point de vue, en particulier argumenté par I. Stengers avec pertinence, implique aussi que les non-scientifiques se soucient davantage des collusions entre sciences et pouvoirs et de la vulnérabilité des scientifiques, dès lors qu'ils sont aussi experts, aux tentations du pouvoir. La sollicitation de leur jugement éclairé leur donne en effet si souvent et si facilement l'occasion de renouer avec l'image - tout juste éclipsée plutôt qu'irréremédiablement révoquée - de la science qui l'emporte sur les préjugés et les illusions des profanes. Plus encore que de proposer une démocratisation, évidemment nécessaire, des procédures d'expertise, l'enjeu est alors de montrer que démocratie et rationalité ne progressent que si les sociétés sont capables de créer des dispositifs où se rencontrent les savoirs, scientifiques et non-scientifiques.

Alors que les sciences se trouvent propulsées sur le devant de la scène par la catastrophe de Tchernobyl, il importe que les scientifiques et autres intervenants dans l'appréhension et la gestion de ses conséquences soient attentifs à l'expression et l'invention des savoirs sociaux, ainsi qu'aux singularités culturelles et aux formes d'intégration de la catastrophe dans l'ordre de l'imaginaire et du symbolique. C'est en cela que l'approche socio-anthropologique peut se révéler féconde et apporter une modeste contribution, non pas à un nouveau modèle de survie de l'humanité, mais pour aider les habitants des territoires contaminés à faire en sorte que leur vie ne soit pas simplement une survie surveillée. Et si « l'acceptabilité d'un risque présumé doit être soigneusement argumentée », comme le précisait l'expert en radioprotection, cette acceptabilité est liée, nous rappelle H.-P. Jeudy, à la légitimité scientifique des normes. Quand bien même la légitimité peut provenir de procédures formelles d'élaboration des connaissances, il n'en reste pas moins que ces normes ne peuvent se prescrire sans s'articuler à une philosophie du devenir.